



LA DÉ- CADE

LA LETTRE DU CERCLE
JEAN BAPTISTE SAY

« Les lumières et la morale sont aussi nécessaires au maintien de la République que le fut le courage pour la conquérir. »

octobre 2016

POURQUOI « LA DÉCADE » ?

« La Décade philosophique, littéraire et politique » cofondée par Jean-Baptiste Say en avril 1794 était publiée chaque décadi, dernier jour des trois décades qui rythmaient les mois du calendrier républicain. Selon l'affiche publicitaire qui soutint son lancement, son ambition était « d'instruire et amuser » !

« La Décade », publiée sur internet 10 fois par an, le 10 du mois, sera l'outil de communication du Cercle Jean-Baptiste Say (www.cerclejeanbaptistesay.com), parlera d'économie, tâchera d'instruire et tentera d'amuser... Tentez votre chance ! L'abonnement est gratuit et la diffusion repose sur la promotion des lecteurs. Hommage donc à la sagesse d'un révolutionnaire qui a si bien compris l'importance de la prospérité dans le développement et le maintien de la démocratie. Et si bien expliqué les conditions nécessaires à cette prospérité : la liberté, la propriété, l'échange, le travail. Sans entrepreneurs, point de prospérité et sans prospérité, point de solidarité !

Avec Jean-Baptiste Say comme guide et pédagogue, rappeler les principes fondamentaux de l'économie et expliquer simplement les mécanismes de création de richesse pour qu'ils puissent se remettre en marche dans notre pays, voilà l'ambition de la Décade.

Il nous l'avait bien dit

octobre 2016

« Comme un vaisseau voguant sans boussole et sans carte »

« Pour suivre constamment la même route, il faut être en état d'en choisir une qui ne soit pas trop mauvaise ; sans cela on rencontre des difficultés insurmontables qu'on n'avait pu prévoir et l'on est contraint de changer de marche, même sans versatilité. C'est peut-être à cette cause qu'il faut attribuer les variations perpétuelles qui ont travaillé la France (...) depuis qu'elle s'est vue à portée d'atteindre le haut point de prospérité où l'appelaient son sol, sa position et le génie de ses habitants. Semblable à un vaisseau voguant sans boussole et sans carte, selon le caprice des vents et des vagues, ne sachant d'où il part ni où il veut arriver, elle avançait au hasard parce qu'il n'y avait point dans la Nation d'opinion arrêtée sur les causes de la prospérité publique »

Traité d'économie politique, 1803, T1

Analyse économique

octobre 2016

Jean Tirole aurait-il acheté 15 rames de TGV ?

La décision du gouvernement d'acheter directement quinze rames de TGV pour assurer un plan de charge suffisant à l'usine Alstom de Belfort est symbolique à de nombreux égards. Symbolique, elle l'est des problèmes de compétitivité du territoire français pour l'industrie, car sinon, pourquoi la plus grande usine du groupe Alstom se trouverait-elle en Allemagne à Salzgitter ? Symbolique, elle l'est d'une manière de gouverner qui n'en est pas une, où l'on traite à grands coups de deniers publics les symptômes, toujours dans l'urgence, sans se poser la question des problèmes de fonds. Symbolique, elle l'est d'une conception complètement dépassée de la politique industrielle, où la commande publique est le principal levier d'action et où tout vient d'en haut. Symbolique, elle l'est de la myopie des décideurs publics de tous bords, qui s'enivre de discours pompeux sur « l'État Stratège », sur le « colbertisme 2.0 », le « patriotisme économique » et reste globalement rivée sur un modèle économique mort et enterré depuis la fin des trente glorieuses.

Ainsi donc, 500 millions d'euros seront dépensés pour sauver 400 emplois en faisant rouler des TGV à la place de trains interrégionaux. Et il n'est pas impossible que cette décision soit retoquée par la Commission Européenne comme étant une aide déguisée, mais d'ici là, les élections seront peut-être derrière nous...

Une liste de commissions en guise de politique industrielle

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les choses étaient simples. Le territoire français était meurtri par la guerre, les infrastructures très endommagées et le niveau d'équipement des ménages français très en retard. Il fallait donc investir et rattraper le retard du pays en investissant (lire la Décade d'avril 2015). Avec des besoins facilement identifiables, une approche de planification pouvait fonctionner et cela a été le cas. La forte croissance des trente glorieuses a permis au pays de rattraper son retard. Le problème est que cette croissance est une croissance de pays émergent. Comme la Chine l'a fait depuis, et dans des proportions bien plus fortes, il est relativement plus facile de se développer à partir d'une situation de retard important. Lorsque le pays devient plus avancé, qu'il se rapproche de la frontière technologique, les choses deviennent plus compliquées. Dans un essai paru en 2006, [The origin of wealth](#), Erick BEINHOCKER développe l'idée qu'en réalité l'économie est un système complexe adaptatif et non un système d'équilibres liés comme cela est sous-jacent dans l'économie classique. Dans cette perspective, l'économie se modifie en permanence, elle est non-linéaire, et donc non prévisible.

Pour résumer, à la manière des modifications génétiques dans la théorie de l'évolution, elle suppose que les agents économiques essaient des choses et s'adaptent en fonction du succès

de ces tentatives. Ainsi des entreprises qui s'efforcent d'adapter leurs modèles économiques. Lorsqu'une innovation, qui peut être aussi bien en termes de produits ou de processus, sera couronnée de succès pour une entreprise, la réussite de celle-ci fait que l'innovation sera reprise par d'autres et essayée dans d'autres secteurs. En conséquence, il ne faut pas espérer contrôler un avenir par trop incertain.

Or demeure en France la conviction qu'avec suffisamment de puissance intellectuelle, des hauts fonctionnaires et des ingénieurs peuvent décider des projets d'avenir qui porteront l'industrie française au pinacle. La réussite d'Airbus ne doit pas faire oublier les échecs du Concorde, de Bull, de Thomson, du Plan Calcul, des faibles ventes à l'étranger du TGV. Pourtant cette approche par en haut continue de prévaloir en France. En témoigne la commission Ambitions 2030 présidée par Anne Lauvergeon en 2013. Il lui a été demandé « de sélectionner, en nombre limité, des ambitions fortes, reposant sur des innovations majeures, pour assurer à la France prospérité et emploi sur le long terme. » Autrement dit, si une telle commission avait été créée en 1990, elle aurait prévu les GAFA!!!! (Google, Apple, Facebook, Amazon)

Les leçons de Jean TIROLE

Dans son remarquable livre, Économie du Bien Commun, Jean TIROLE consacre un chapitre lumineux à la politique de la concurrence et à la politique industrielle. Quelques enseignements : Premièrement, la concurrence est bonne. Elle permet d'assurer des biens abordables aux consommateurs et aux entreprises. Elle stimule l'innovation et l'efficacité, et donc la productivité et donc in fine, la croissance économique. Elle évite que les entreprises ne consacrent des ressources à l'acquisition de rentes, par du lobbying ou de la corruption. Enfin, la concurrence n'est pas nécessairement source de destruction d'emplois. Jean TIROLE prend l'exemple du fret ferroviaire, où une directive européenne de 1991 prévoyait l'introduction de la concurrence. L'Allemagne a appliqué la directive en 1994, La France devrait le faire en 2019. Entre 2004 et 2014, pour une croissance du PIB de 14 %, le trafic de fret allemand a progressé de 18 %. En France pour une croissance cumulée du PIB de 9 %, le volume de fret a baissé de 23 %. Or du trafic en plus, c'est de l'emploi en plus, des redevances en plus pour réseaux ferrés de France et des trains en plus...

Deuxièmement, comme dans le cas de Belfort, la politique industrielle se résume trop au « ciblage d'aides publiques favorisant certains secteurs, certaines technologies, voire certaines entreprises ». Plutôt que de chercher les gagnants de demain, il propose sept lignes directrices :

1. Identifier la raison du « dysfonctionnement » du marché pour mieux y répondre ;
2. Utiliser une expertise indépendante et qualifiée pour choisir les projets et récipiendaires de fonds publics ;
3. Être attentif à l'offre et pas seulement à la demande ;
4. Adopter une politique industrielle neutre en termes de concurrence, c'est à dire qui ne fausse pas la concurrence ;
5. Évaluer ex post et diffuser les résultats de cette évaluation ; assortir le programme d'une clause crépusculaire prévoyant sa fermeture en cas d'évaluation négative ;
6. Associer fortement le secteur privé à la prise de risque ;
7. Comprendre l'évolution de nos économies.

Il est sans doute temps de prendre acte de l'échec des politiques industrielles à la française des trente dernières années. La logique des grands projets, la constitution des champions nationaux en limitant la concurrence, sont autant de manifestations du choix d'une logique de la sélection où l'on choisit d'allouer des ressources à un nombre limité de projets. Cette approche s'explique sans doute par un double héritage, celui d'une période où le développement pouvait être relativement planifié et celui d'une rareté du capital. Cette logique est à l'origine d'échecs retentissants. Là aussi, il faut que l'Etat accepte d'être modeste et comprenne que, comme le dit Jean TIROLE, « *le moyen le plus sûr de voir les bons projets industriels à forte valeur ajoutée émerger est de fournir aux entreprises un environnement propice à leur financement et à leur développement, et de faire en sorte qu'elles soient intégrées dans un milieu globalement innovant.* »

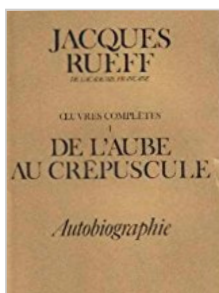
Reçu 10/10



octobre 2016

« Une vérité appartient non pas au premier qui la dit, mais au premier qui la prouve. »
(traité 1^{re} ed.)

Jacques Rueff (1896-1978)



La publication au printemps dernier de la biographie de Jacques Rueff par Gérard Minart est l'occasion de s'intéresser à l'œuvre et à l'action d'un économiste et pédagogue qui ont toute leur actualité. Le plan Rueff mis en œuvre par Pinay en 1959 permit au Franc de redevenir convertible et à l'économie de repartir après la dévaluation ; son rapport « Rueff-Armand » publié en 1960 identifiait tous les obstacles à la modernisation et inspire tous les auteurs qui depuis cherchent à dénoncer nos conservatismes en matière économique.



Dans son autobiographie on lira avec plaisir son exposé de 1934 à Polytechnique : « Pourquoi, malgré tout, je reste libéral ». Avec cette définition de « libéral » : ce qui convient à l'homme libre, il démontre comment l'économie administrée-dirigée finit toujours par la dictature. La formation des prix dans un marché libre est la condition de la prospérité et du progrès, car « *aucun esprit humain ne peut prétendre résoudre le système d'équation à inconnues innombrables qui traduit les conditions d'équilibre* ».

Morceaux choisis du Rapport Armand-Rueff qui ne nous semblent pas avoir pris une ride :

« Les transformations inéluctables qu'engendrent le progrès technique, l'industrialisation et l'urbanisation, ne sont économiquement satisfaisantes et humainement acceptables que dans une économie en expansion. (...) »

Seule une pareille économie peut permettre de donner satisfaction aux aspirations profondes de notre époque qui veut plus de bien-être, plus d'égalité et plus de culture, car l'expansion est la condition essentielle de l'élévation des niveaux de vie et de l'amélioration générale des conditions d'existence. (...)

La rigidité des structures n'est pas seulement de nature économique. Elle se manifeste aussi par des attitudes psychologiques assez largement répandues et défavorables aux transformations qu'exige notre époque. Ces attitudes sont sans doute en partie la conséquence des protections et des inhibitions qui se sont développées au sein du système économique. Mais elles en sont aussi, à certains égards, la cause et, de ce fait, revêtent une importance particulière en tant que frein à l'expansion. En partie imputables au poids du passé et à l'influence des groupes d'intérêts, elles révèlent une prise de conscience insuffisante des réalités du monde moderne (...)

Les structures administratives sont mal adaptées aux missions nouvelles de l'administration, et notamment à ses responsabilités en matière économique et sociale. La division des administrations en compartiments cloisonnés nuit à l'efficacité de leur action. L'administration ne s'est pas non plus toujours adaptée aux exigences que comporte l'accroissement du nombre des usagers et des administrés ainsi que la diversité et la complexité des droits dont ils peuvent se prévaloir et des obligations auxquelles ils sont soumis. Enfin, la rigidité de certains statuts (...) fait obstacle aux transformations et au dynamisme indispensables dans l'administration d'un Etat moderne. On constate que le progrès technique a insuffisamment pénétré les services publics. Leurs moyens matériels sont souvent chichement dispensés et leurs méthodes de travail demeurent parfois désuètes. (...)

Il est sans doute inévitable que le passé pèse lourd dans un pays de vieille civilisation. Ce poids du passé, dans la mesure où il traduit l'attachement à des modes de vie, à une culture et à des traditions, comporte des avantages certains et constitue notamment un facteur de stabilité. Mais, en revanche, il fait obstacle aux transformations techniques, économiques et sociales. Il ne s'agit pas seulement d'ailleurs d'un phénomène de psychologie sociale. L'attachement au passé tient aussi aux structures économiques elles-mêmes. En outre, la représentation du passé est souvent colorée d'appréciations indument favorables, marquées d'une nostalgie plus sentimentale que raisonnée, car ce passé, souvent dépeint en termes idylliques, était celui de la mortalité infantile, de la journée de travail de douze heures et des niveaux de vie voisins du minimum physiologique...

L'aménagement et l'humanisation des reconversions nécessaires se heurtent souvent à la résistance des hommes et au comportement des groupes d'intérêts. L'existence de certains groupes de pression, dont l'action méconnaît les exigences de l'intérêt général, n'est certes pas propre à notre seul pays.

Cependant l'esprit souvent conservateur et malthusien de ces groupes a des racines profondes dans notre histoire économique. On peut y observer une lutte incessante entre, d'une part, les corporations, les corps intermédiaires et les coalitions d'intérêts, à la recherche de monopoles, de privilèges et de protections, et d'autre part, l'Etat et l'administration qui résistent, limitent, repoussent, mais souvent finissent par succomber. Les figures d'Henri III, de Colbert, de Turgot, du député d'Allarde, de Napoléon III, de Méline et d'autres plus récentes, illustrent les péripéties de cet éternel conflit.

Le pouvoir est mal armé pour résister efficacement à ces pressions, en raison de la structure de notre administration. En effet, dans l'organisation actuelle, caractérisée par un découpage de l'administration en compartiments verticaux et cloisonnés, un grand nombre de fonctionnaires, en dépit de leur intelligence, de leur conscience et de leur dévouement, se sont habitués, en toute bonne foi, à voir dans la défense des intérêts qu'ils ont mission de contrôler, un aspect naturel et essentiel de leur fonction, aspect qui tend à éclipser ou à fausser pour eux la vision de l'intérêt général.

Mais lorsqu'ils méconnaissent l'intérêt général, les groupements de pression sont de mauvais gardiens, à long terme, des intérêts qu'ils représentent, car les avantages que tirent leurs membres des réglementations malthusiennes et des pratiques restrictives ne tardent pas à se trouver inférieurs à ceux que leur eût procurés le développement des activités de production qu'un système économique moins cloisonné eût rendu possible.

Faute d'une connaissance suffisante et d'une mesure exacte des profonds changements qui s'accomplissent hors de nos frontières, la nécessité de l'expansion n'est pas fortement sentie. L'horizon politique, économique et social demeure étroit en de nombreux secteurs de l'opinion où la solidarité entre les nations et les liens d'interdépendance économique ne sont pas suffisamment perçus. Pourtant, dans un monde qui est partout en progrès, l'isolement et la stagnation nous infligeraient d'irréparables dommages.

Cette représentation erronée des exigences de notre temps et cette répugnance aux changements sont largement imputables au défaut d'information d'un trop grand nombre de Français en matière économique, financière et sociale. Les données fondamentales de la structure et du régime économique de notre pays sont souvent ignorées, même par des personnes cultivées.

Sur un plan plus technique, le principe, cependant clair, qu'un régime économique se voulant efficace et juste exige des statistiques exactes, des comptabilités sincères et des déclarations fidèles, rencontre également en certains milieux de fortes oppositions.

Trop souvent, les principes financiers les moins discutables sont méconnus. En matière monétaire et fiscale fleurissent les illusions et les mythes.

Constater que les hommes, mal préparés à leur avenir, ne regardent pas assez vers lui, conduit aussi à relever les défauts de l'éducation générale. L'enfant et l'adolescent ne sont pas préparés à la vie moderne. Leurs connaissances de base sont souvent insuffisantes. (...)

La prolifération des lois et des règlements nuit à l'efficacité de l'administration. Mais, en outre, l'action gouvernementale et administrative ne peut être définie et exercée uniquement par la voie de prescriptions juridiques. Une action efficace exige, après la détermination des objectifs, l'attribution de moyens appropriés aux agents responsables de l'exécution.

Cette modification des conditions d'action de l'administration, notamment dans le domaine de l'intervention économique, est d'ailleurs exigée par les nouvelles tâches qui incombent aux services publics, lesquelles, dans certains cas, requièrent des méthodes proches de celles de l'entreprise. Elle impliquerait un statut plus souple de la fonction publique. Sur un plan plus

technique, les modes d'action de l'administration ne mettent pas suffisamment à profit les procédés modernes de gestion et de préparation des décisions.

Il entre dans la mission de l'État d'informer les citoyens de leurs devoirs et de leurs droits, non seulement en matière administrative, mais aussi en matière économique et sociale. Ils devraient être plus largement informés des réalités du monde moderne, des conditions de l'évolution économique, des nécessités et des avantages de l'expansion, afin qu'ils soient davantage tournés vers l'avenir et moins vers le passé. »

Voilà qui n'aurait pas déplu à Jean-Baptiste Say !

Collé 0/10

octobre 2016

« L'économie : il y a peu de sujet sur lequel on se soit plus donné carrière pour déraisonner »
(traité 1^{re} ed.)

Dans l'affaire Alstom le Premier Ministre, Manuel Valls, face à une classe certes dissipée ne fait pas un maître très convaincant...



À l'Assemblée nationale ce mardi après-midi, le Premier ministre a répondu à ceux qui avaient critiqué l'État sur le dossier Alstom.

« Alstom et l'État consacreront 30 millions d'ici deux ans aux activités d'ingénierie touchant au développement du TGV du futur » a d'abord dit le Premier ministre. Puis haussant le ton, il a visé Dominique Bussereau et Benoît Hamon très critiques ce mardi matin envers l'action du gouvernement sur ce dossier. « Ça n'est donc Monsieur Bussereau et Monsieur Hamon en rien du bricolage, c'est de la stratégie. Si vous connaissiez le dossier et si vous aviez écouté les annonces faites ce matin par le PDG d'Alstom et par le ministre Sirugue, vous auriez eu une autre expression. Oui grâce à cette vision stratégique, nous avons pérennisé le site d'Alstom » a-t-il lâché énervé.

« Nous, nous assumons le rôle de l'État stratège, nous, nous assumons le rôle des services publics quand l'opposition elle propose des économies de 150 milliards et remet en cause ce

qu'est l'État stratège et les services publics. Eh bien Mesdames et Messieurs de l'opposition (...) de nouvelles études montrent que nous avons stoppé le déclin industriel de notre pays » a-t-il encore expliqué à l'Assemblée nationale.

« Nous avons une vision stratégique qui permet à la France de garder son industrie, son indépendance, ses salariés, ses entreprises en France, c'est ça la différence entre ceux qui ne savent que critiquer au moment où il y a des succès, entre ceux qui n'ont pas la bonne vision du monde. Nous avons la vision du monde. Un État qui regarde le monde tel qu'il est, mais un État qui agit pour sauver notre industrie et nos emplois » a-t-il conclu.

l'Opinion

<http://www.lopinion.fr/video/phrase/alstom-manuel-valls-regle-comptes-sc-felicite-111422>

Parole d'entrepreneur

octobre 2016

Philippe PORCEL

Philippe PORCEL débute sa carrière, à 22 ans, au sein de la holding de tête du groupe Pinault (GEFIP) après avoir été diplômé d'une ESC. Il accepte de s'expatrier en Afrique occidentale avec la mission de déployer un marketing performant en particulier pour la Compagnie française d'Afrique occidentale (CFAO). Deux ans plus tard, au cœur de l'Afrique, il ressent le besoin de s'intéresser au destin de la petite entreprise familiale artisanale Seibo, qui l'a vu naître et reporte, à plus tard, l'appel de la carrière « grand groupe » qui s'offre à lui. Le choix de l'entreprise

familiale, d'activité « bobinage et réparation de moteurs électriques industriels » est juste improbable et pourtant il le fait. Il reprend immédiatement à son retour un cycle court de formation « ingénieur » à l'Université de Technologie de Compiègne et développe simultanément l'entreprise.

Vingt ans après il a transformé la petite entreprise initiale mono-site de 10 collaborateurs en un réseau de 10 grands centres de profit, chacun très rentable, assurant, avec plus de 100 collaborateurs, pour plus de 5 000 clients industriels et infrastructure, une maintenance électromécanique et électronique industrielle de pointe. Le groupe Seibo, en 2015, faisait partie des leaders nationaux en ingénierie vitesse variable.

Le 25 octobre 2002 Philippe PORCEL, a reçu du Premier ministre de l'époque, Jean-Pierre RAFFARIN, le prix spécial du jury du Concours National de l'Entreprise Innovante.

En 2015, à 46 ans, il a décidé de céder son groupe en acceptant le MBO proposé par son N°2. Philippe PORCEL aujourd'hui installé à Bruxelles, met son expérience de chef d'entreprise au service des autres entrepreneurs comme mentor par le biais du capital-risque, en investissant en start-up et en entreprises innovantes comme par l'enseignement universitaire et le partage d'expériences auprès des jeunes dirigeants/créateurs (Kalos Consulting).

1) Pourquoi être devenu entrepreneur ?

La décision de me lancer, à 24 ans, dans la reprise familiale d'une petite exploitation, était pour moi la nécessaire satisfaction de mes aspirations « profondes », que j'avais clairement identifiées très tôt.

- Intégrer fidèlement le passé pour changer l'avenir.
- Pouvoir décider, en âme et conscience au quotidien, en assumant le risque d'endosser toute la responsabilité
- Tutoyer la liberté.
- Me remettre en cause en permanence pour progresser, m'élever et aider les autres à s'élever, s'ils le souhaitent.
- Vivre, avec du sens, un choix de vie et une vie de choix, permettant de s'accomplir sereinement dans l'altérité et à la bonne vitesse.

2) Le chef d'entreprise est-il le seul à entreprendre ?

Je pense que l'Essence même de l'entrepreneuriat, c'est **la vision**. Puis c'est connaître sa boîte et diriger la stratégie, avoir cette vision et faire en sorte qu'elle s'exécute. Effectivement, dans cette démarche, l'entrepreneur est le seul à le faire, comme une démarche introspective qui ne peut se faire à plusieurs...

Mais il faut également accepter l'idée que l'Entrepreneur doit jongler entre l'obstination et sa capacité d'adaptation, entre le fait d'être obtus et le fait d'être à l'écoute. Et c'est là que les autres deviennent des éléments « constitutifs » à son cheminement : il ne peut clairement plus « entreprendre » seul dans cette phase de déploiement de sa vision.

En fait, l'entrepreneur, ce n'est pas un métier, c'est une posture à adopter. C'est un engagement permanent vers des objectifs que peu de gens comprendront. C'est avoir une vision et vouloir/pouvoir/savoir l'imposer. C'est accepter que les choses ne fonctionnent pas toujours comme on le voudrait et donc voyager, en permanence, entre l'intérieur (la vision) et l'extérieur (le déploiement - les autres)

3) Pour vous, qu'est-ce que la création de valeur ?

En lancement de projet, l'obsession de l'entrepreneur est de vérifier en permanence que la valeur est la qualité reconnue aux biens qu'il vend ou aux services qu'il assure, par ceux qui les utilisent ou les possèdent, ceci d'ailleurs, s'inscrivant en chiffres et nombres, sur les bilans successifs de son entreprise, comme des carnets de notes annuels.

Et puis, sans jamais abandonner cette praticité de la valeur, et fort de cette démarche, année après année, il vérifie, sur un autre plan, la pensée exprimée il y a plus d'un siècle par Henry Ford... en percevant la valeur ailleurs et autrement : « Les deux choses les plus importantes n'apparaissent pas au bilan de l'entreprise : sa réputation et ses hommes »

4) Quelles sont les trois mesures que vous prendriez pour améliorer le développement des entreprises françaises ?

Une seule, mais définitive : créer et entretenir un esprit républicain entrepreneurial, et les lois correspondantes, pour faire coexister les valeurs essentielles du citoyen que sont « Liberté, Égalité et Fraternité » et celles de l'Entrepreneuriat que je considère être « Responsabilité, Loyauté et Audace ». Mais dans quel pays peut-on trouver cela ?
